COMMUNE D'AVENCHES
Municipalité

Communication municipale du 12 novembre 2026

N°2026.05
Commission d'intégration – Composition et activités du début de législature

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers communaux,

Une première séance de la Commission d'intégration a eu lieu le 22 septembre 2026 à l'Hôtel de Ville. Pour cette nouvelle législature, la composition des membres est la suivante :

- Florine Jeanrenaud, Présidente
- Jean-François Blum, conseiller communal (Verts)
- Patric Gutschi, conseiller communal (PLR)
- Ginar Omar, conseiller communal (PS)
- Eric Beytrison, conseiller communal (Entente Avenchoise)
- Federico Coca Ayas, représentant la communauté hispanique
- Sebah Fejzulahi, représentant la communauté balkanique
- Hasan Omar, représentant de la communauté kurde
- Marlene Rossi, représentant la communauté sud-américaine
- Ana Paula Pereira dos Santos, représentant la communauté portugaise

La Commission intègrera vraisemblablement une représentante de la communauté ukrainienne prochainement.

En 2027, en lieu et place d'une seule grande manifestation, il est envisagé d'organiser divers petits événements pour améliorer la visibilité de la Commission.

Par ailleurs, les statuts initiaux du 10 octobre 2011 ont fait l'objet d'une modification. Élaborés sous la forme de statuts d'association (art. 60 et suivants CC), la Commission est en réalité une délégation de compétence municipale (art. 42 LC). Le fonctionnement de cette commission est désormais régi au moyen d'une directive municipale. Par ailleurs l'appellation « commission d'intégration » remplacera progressivement le nom actuel « commission consultative suisse-immigrés ».

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique : Le Secrétaire :

Laure RYSER François RAVAL